LE SEPTIEME COMMANDEMENT DE L'EGLISE.

LA révolution nous a transmis les dix commandemens de Dieu, dont fort peu de gens se souviennent, & que personne ne pratique. L'Eglise, que l'on pourroit au besoin comparer aux Etats Généraux du Ciel, a voulu aussi se créer un pouvoir législatif, & elle a en conséquence six autres Commandemens qui sont, hélas! tombés dans un oubli absolu.

Cependant le discrédit de l'Eglise n'est pas universel, puisque tandis qu'en France nous poursuivons nos prêtres avec un zèle le plus ardent, nos amis, nos freres en liberté, les Brabançons se battent avec une intrépidité celeste pour défendre les leurs.

Qu'arrivera-t-il de ces admirables contradictions? Les ministres des autels resteront-ils opulens en Flandres, & condamnés à la misere chez le fils aîné de l'Eglise? Il faudroit être ou sorcier ou prophete, pour répondre à

cette queſtion, & je n'ai pas cet honneur là Tout ce que je ſoupçonne, c'eſt qu'il faudra égorger quelques centaines de milliers d'hommes dans de belles batailles, pour ſavoir avec préciſion dans quel pays il eſt juſte que les apôtres de l'évangile meurent d'indigeſtion, & dans quel autre climat il eſt bon de les laiſſer mourir de faim.

Dans ma profonde ignorance, je ne puis donc qu'attendre l'événement, pour differter à mon aiſe. Mais en attendant, il m'eſt libre de rêver des projets comme à tout bon Citoyen qui n'a rien à faire. En voici un tout prêt: dans le cas où le ſacerdoce viendroit à éviter ſa ruine & à reconquérir ſon antique conſidération, ce qui me ſemble être deux choſes indiviſibles, car très-aſſurément la pauvreté n'obtiendra jamais les hommages & les reſpects des orgueilleux & même des vils mortels.

Je voudrois donc qu'une Aſſemblée des Etats généraux de la religion, c'eſt-à-dire, un Concile général ou tout au moins œcuménique, légalement convoqué, ſans avis de notables, & même ſans celui de M. Necker, décrétât un ſeptieme commandement de l'Egliſe, qui certes ne manqueroit pas d'avoir la ſanction divine, pour prévenir le pauvre peuple contre

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

les mensonges, les calomnies & les perfidies des charlatans & des fourbes, qui, depuis la création du monde, sont en possession de le faire servir à leurs trames, & de le précipiter dans un océan d'infortunes, où c'est toujours lui qui souffre le plus & le plus longuement.

L'univers sait à présent que notre patrie a enfanté, tout à coup, plusieurs millions de grands législateurs, qui sont vraiment bien autre chose que Solon & Montesquieu. Lorsque j'entendis dire que l'on étoit ennuyé de notre vieille constitution, qui pourtant nous laissoit exister depuis 14 siecles, avec assez de gloire, au milieu de dix nations rivales, j'eus quelque inquiétude, & je fus faire des questions aux grands hommes de l'Assemblée Nationale, pour savoir comment ils s'y prendroient pour nous en donner une plus à la mode & cependant à l'épreuve d'une aussi longue durée. Ils me répondirent tous, en d'autres termes, que cette opération n'étoit qu'une misere pour eux depuis qu'ils s'étoient saisis de la puissance législative, qu'il ne s'agissoit plus que de retourner cette trop ancienne constitution, c'est à-dire, de mettre la pyramide à l'envers avec la base en l'air.

Ensuite je fus à l'hôtel-de-ville de la capitale interroger d'autres grands législateurs. Là, on

m'assura qu'en formant quelques milliers de municipalités dans le royaume, dont celle de Paris seroit la souveraine, l'union, l'accord étoient immanquables, & que tout iroit à merveilles.

Et puis dans les soixante districts, où l'on m'apprit que, dans leur sein, résidoit entiérement & exclusivement la nation, avec sa dignité, ses lumieres, son pouvoir & son intégrité.

Et puis encore au palais royal, au café du Caveau, au café de Foi, au café de Valois, à tous les cafés possibles, chez tous les marchands de pamphlets, qui seuls se trouvent bien de notre patriotisme; & dans tous ces lieux-là, on me prouva, qu'un roi n'est bon à rien, que l'Assemblée Nationale n'est qu'une bavarde, que l'hôtel de-ville radote, que les districts sont des impertinens, & qu'il n'y a de sagesse que dans les motions du palais-royal.

Enfin, sur les rues, ou j'ai vû, dans leur sublime enthousiasme, Messieurs de la nation voler les boucles de souliers, arracher les boucles d'oreilles, & les oreilles aussi.

J'avoue que j'ai été affligé de voir que tant de grands hommes eussent des principes si différens; & j'ai été humilié pour la pauvre espèce humaine, & pour ma triste patrie, en

obſervant que tous ces illuſtres perſonnages n'ont que les opinions qui leur ſont données par l'intérêt ou par la vanité de leur maniere d'exiſter. Cela ne fait pas honneur à notre eſprit public. Cependant il faut être juſte, & je dois convenir qu'il eſt pluſieurs objets ſur leſquels tout le monde eſt preſque d'accord: c'eſt ſur la néceſſité d'aſſomer le clergé, d'exterminer la nobleſſe, & de maſſacrer le pauvre peuple, s'il s'aviſe de s'ameuter lorſqu'il ne ſera pas payé pour cela.

Quant aux prêtres & aux nobles, je ne ſuis nullement inquiet de leurs reſſources pour ſe ſauver de cette criſe. Le tems leur en amenera mille, dont la plus mauvaiſe ne laiſſera pas encore d'être infaillible. Mais c'eſt ce pauvre, ce malheureux peuple, dont l'agonie commence toujoure dès que l'orage gronde, & qui, quelque parti qu'il prenne, ſe trouve conſtamment la victime du vainqueur, quel qu'il ſoit : quel ſera ſon ſort ?

Cette queſtion eſt digne de cauſer les ſollicitude d'un bonhomme. J'ai ſenti que j'en chercherois vainement la ſolution dans les lumieres que j'avois été chercher aux Etats, à l'hôtel-de-ville, dans les diſtricts & au palais royal. Enfin je me ſuis aviſé de ſonger qu'en obſervant ce qui s'eſt paſſé ſur la terre,

depuis la création jusqu'à ce jour, je pourrois, à l'aide d'une si longue expérience, pénétrer au moins quelques pas dans l'obscurité de l'avenir.

J'ouvre donc l'histoire, & j'y vois que depuis Adam jusqu'à Messieurs Necker & d'Orléans, la faveur du peuple fut constamment recherchée, payée, obtenue par tous les charlatans en politique, par tous les conjurateurs. Je vois que dans tous les lieux, dans tous les temps, les mensonges, les calomnies, les alarmes absurdes sont le philtre avec lequel on charme, on transporte ce peuple si crédule; toujours lui seul a porté la peine des forfaits surpris à son ivresse. Par-tout il ressemble au jeune Séide à qui un scélérat commande, au nom du ciel, un parricide exécrable, pour en recueillir seul les fruits & s'en réserver la vengeance.

Voyez dans ce moment les Brabançons. On leur dit : Défendez vos prêtres, il y va de votre liberté; & les voilà, furieux, qui courent aux armes, qui se révoltent contre leur souverain, & qui égorgent ses troupes.

Regardez dans le même instant les François. On leur prêche qu'il n'y a point de liberté à espérer s'ils ne dépouillent leurs prêtres, & aussi-tôt ils se portent contre eux aux plus odieux excès.

Ainſi, les Brabançons & les François, évidemment dans des vues, des principes, des ſentimens, des intérêts diamétralement oppoſés, ſe trouvent abuſés par un même mot, & entraînés au même crime.

O peuple trop infortuné ! c'eſt ton caractère ſimple & candide qui te livre inceſſament aux piéges des fourbes. Ils ſavent, les perfides, que tu as plus de ſentimens que d'idées plus de paſſions que d'opinions ; qu'il eſt inutile de ſe méfier de ta raiſon, parce que l'on eſt toujours aſſuré d'agiter ton cœur ; ainſi ils n'ont jamais à craindre de te paroître abſurdes, lorſqu'ils n'ont beſoin que de te paſſionner.

Les ſcélèrats ! quels moyens affreux n'ont-ils pas employés pour détruire le plus bel Empire qui ait exiſté ſur le globe ! Si l'hiſtoire ſe ſouille du récit de tant de trames ſi lâches, ſi elle tranſmet des manœuvres ſi honteuſes & ſi noires, ce ſera donc les François, ces philoſophes du dix-huitieme ſiecle, qui auront remporté ſur tous les peuple, aux yeux de la poſtérité, le prix de la baſſeſſe, de l'infamie, & de la férocité !

Toutes les inſtitutions qui ont pour objet un intérêt général, un bien collectif, conſidérées n'agiſſant que dans un cercle étroit, que dans leur rapport avec chaque individu

pris isolément, offrent à l'ignorance & à la mauvaise foi des moyens infinis de les combattre. Cette escrime si facile & si funeste a fait toute la science de cette philosophie tant vantée ; & il ne lui a fallu que trente ans pour dissiper tous les principes du bon ordre, pour dégrader notre raison, pour anéantir chez les peuples la foi religieuse, l'obéissance aux souverains, & le respect qu'il importe de conserver pour les rangs & pour la naissance.

Dans cette disposition des esprits, il ne falloit plus qu'une étincelle pour allumer un terrible incendie. Malheureusement les dépositaires de l'autorité du monarque en abusoient avec excès, & ont véritablement forcé la nation à s'opposer à leurs brigandages. Mais pour des gens sensés, uniquement animés de l'intérêt de leur patrie, une potence, placée à perpétuité dans la cour des ministres, eût terminé cette affaire à jamais.

Ce n'étoit point à cela que l'orgueil, la cupidité, la scélératesse prétendoit se horner. Les uns couroient après une grande renommée, d'autres vouloient de grandes places, celui-là osoit prétendre au trône. Cependant la bassesse, la vie infame des ambitieux leur montroient autant d'obstacles qu'il y avoit d'hom-

mes raisonnables & de gens d'honneur en France; c'est pourquoi la premiere idée des conjurateurs fut de soulever la multitude contre eux, & de les livrer à la fureur du peuple (1).

C'est donc ce noble projet qui a enfanté le résultat du mois de décembre 1788, les délibérations à prendre, ces millions de pamphlets virulens, colportés, donnés gratis dans toutes les villes, les villages, & les hameaux du royaume. C'est de la donc qu'est sorti cet absurde & exécrable roman du dessein de la cour de saccager Paris, comme si tout ce que Paris renferme de plus précieux n'appartenoit pas à la cour. C'est de là qu'est venu ce grand mot d'aristocrate qui a la vertu d'al-

---

(a) Depuis que j'existe, je n'ai pas cessé d'être frappé de la singularité d'une prophétie. Tout le monde sait avec quelle bonne foi Marie de Médicis croyoit à l'astrologie judiciaire, & à tous les genres de sorcellerie. Elle fit venir un moine qui possédoit un miroir magique dans lequel les gens crédules voyoient se dessiner tous les événement de l'avenir. Cette foible princesse y vit clairement les discordes du regne de Louis XIII; la grandeur & les infortunes de celui de Louis XIV; la gloire & la honte de celui de Louis XV. Mais après ce règne le miroir se troubla, & ne laissa plus voir que des rats & des souris.

lumer la fureur du peuple, & qui lui a fait commettre tant de crimes. C'eſt à cela que nous devons, non pas la liberté d'écrire, mais celle de calomnier. C'eſt cela qui a fait naître des fanges de la capitale, ces milliers de reptiles dont nos libraires recueillent & font circuler le verni. C'eſt donc à ces civiques combinaiſons que nous ſommes redevables de la proſcription des vainqueurs de Joanesberg & de Berguem ; & de celle d'un grand nombre de nos plus illuſtres & de nos meilleurs Citoyens. Enfin voilà la ſource infecte qui nous a enrichis d'un crime nouveau, celui de lèze-nation.

Lorſque le premier peuple de la terre ſe plaiſoit à déployer ſa majeſté, a réunir ſa puiſſance ſur le premier trône du monde ; lorſqu'il mettoit ſa grandeur à être gouverné par le plus chéri, le plus puiſſant, le plus reſpecté des rois, toute déſobéiſſance, toute infidélité, tout attentat qui menaçoit le repos, la fortune, la gloire des François, étoit appelé crime de leſe-majeſté.

La loi qui a déſigné ce crime, qui en a prononcé la peine, eſt écrite à la tête de notre code. En exiſte-il, pourroit il en exiſter une qui l'eût abrogé ? Se peut-il même que jamais on en porte une autre capable de l'atténuer.

Mais votre crime de lese-nation, ouvrez les fastes de votre histoire, citez seulement une tradition qui fasse soupçonner son existence. Non, ce monstre en politique ne pouvoit naître que dans le moment d'une démence épidémique, que dans l'instant où le délire général seroit à un tel excès, que l'on se trouveroit assez insensé pour faire d'un crime & d'une loi qui n'existent pas, la matiere d'un jugement.

Voulez-vous savoir quel est le plus grand de tous les crimes en politique ? c'est celui qui sépareroit, qui mettroit en opposition les intérêts, les devoirs, les droits du souverain & ceux de son peuple, & c'est précisément ce que fait votre crime de lese-nation. Ayez, dans vos Assemblée Nationales, quelques orateurs factieux, qui troublent l'harmonie entre le monarque & la nation, & aussi-tôt la France sera couverte de vingt-quatre millions de criminels de lese-majesté ou de lese-nation, car il faudra bien que chacun ait son opinion & choisisse son parti. C'est encore là le résultat visible de votre ridicule serment de fidélité, exigé des troupes, à la nation, au roi, à la loi; serment qui divise trois choses identifiques, qui oblige à un double parjure dans le cas de scission, qui

devient alors impossible, conséquemment nul & absurde. (a)

Ainsi voila donc aujourd'hui le châtelet de Paris forcé de juger un crime chimérique par une loi encore dans le néant lors des prétendus délits. Et quels sont les accusés ? Deux hommes qui ont suivi les ordres auxquels il avoient fait serment d'obéir, des ordres dont l'objet étoit de prévenir les maux qui déchirent le royaume & qui avancent rapidement sa destruction.

Vaillant peuple helvétique, au milieu de la corruption de l'Europe, tu sus garder dans toute sa pureté ton respect pour la foi du serment, qui, plus encore que ta bravoure, te distingue des autres nations. Jamais l'histoire d'aucune contrée n'eut un parjure à te reprocher, tu le sais; mais ce que tu ne saurois croire peut-être, c'est qu'un de tes citoyens, un de tes généraux est puni d'avoir gardé sa foi. Il est accusé, poursuivi, empriſonné chez le peuple dont tu fus l'allié le plus constant, chez celui pour lequel tu

---

(a) Il y a de plus, serment à leurs municipalités pour les troupes dites nationales; d'où il résulte que chaque maire & son aréopage a le droit ou le pouvoir de déclarer la guerre, & de la faire aux villes voisines.

verſas plus de ſang. Tu ſeras donc l'unique nation ſur la terre à laquelle on aura reproché d'avoir trop reſpecté ſes ſermens. Si la gloire de ta renommée t'invite à conſigner cette étonnante bizarerie dans tes faſtes, toujours auſſi généreux que fidéle, tais au moins le nom du peuple coupable : le retour de ſa raiſon lui amenera le repentir.

Et quel eſt l'autre accuſé ? C'eſt l'un des grands officiers de la couronne, le chef de l'un des régimens de l'armée du roi, un prince d'une des premieres maiſons ſouveraines de l'Europe. Et l'on trouve mauvais qu'un homme qui a tous ces titres, ait du reſpect pour les lois, de l'obéiſſance, & de la délitfié ! On lui reproche d'avoir ſuivi des ordres que ſon général avoue lui avoir donnés. Juſques-là le délit ne doit pas paroître fort grave. La calomnie dit, il eſt vrai, qu'étant entré au jardin des tuilleries avec un détachement de ſon régiment, il y avoit pourfendu une femme d'un coup de ſabre. Un autre jour elle aſſure que c'étoit un vieillard; une autre fois que c'étoit un enfant : car la calomnie à ſes regles, & elle ſe garde bien de faire ſuccomber des Hercules ſous les coups du mortel qu'elle veut déchirer.

Mais cette calomnie verſatile, par la raiſon

ſeule de ſa verſatilité, n'eſt évidemment qu'une plate & impudente calomnie, qu'il ne ſeroit qu'indécent de s'occuper à combattre.

Dailleurs, ſi un menſonge de cette nature pouvoit laiſſer des doutes, la maniere ordinaire de les lever eſt facile & sûre ; c'eſt de rechercher la vie de la perſonne calomnié. Que l'on parle de M. le prince de Lambeſc dans les écuries du roi, dans les régimens où il a ſervi, dans ceux qu'il a commandés, dans tous les pays, dans tous le cercles où il a vécu, & par-tout on entendra dire unanimement qu'il eſt impoſſible d'être plus loyal, plus généreux, plus ſenſible, plus compatiſſant que lui. Or un homme loyal, généreux, ſenſible, & compatiſſant, ne s'amuſe pas à pourfendre des vieillards, des femmes, & des enfans.

M. le prince de Lambeſc a reçu des ordres, il les a exécutés avec un zèle & une ſageſſe qui, dans notre convaleſcence, lui mériteront certainement les éloges de toute la nation : voilà la vérité.

François, l'honneur, la fidélite, l'amour pour vos rois firent vos héros ; ils vous donnerent ce caractère vaillant & généreux qui fut l'exemple & l'envie de l'Europe. Ces vertus font compter à votre empire autant de

ſiecles de gloire que de ſiecles de durée, parce que vous les conſervâtes dans vos défaites comme dans vos victoires. Elles ne s'éteindront jamais dans vos âmes, toujours elle y puiſeront une nouvelle vie. Si quelquefois on ſurprend à votre ſenſibilité, à votre ardeur, des paſſions qui les offenſent, bientôt vous déteſterez les preſtiges qui vous égarent. Votre erreur & les ſouffrances qui la ſuivent, en vous en rappelant le prix, vous les rendront plus cheres; & dans tous les temps, c'eſt à votre tribunal qu'un homme d'honneur, qu'un ſujet fidele demandera d'être jugé. Sans doute que la terre qui vit naître les amis, les defenſeurs, les ſujets d'Henri IV, n'a pu produire des juges capables de condamner des ſoldats, des Citoyens attachés à leurs devoirs & à leurs ſermens envers Louis-XVI. Pour en trouver de pareils, il faudroit les aller chercher dans les climats ſauvages où les idées d'obéiſſance & de fidélité, entierement inconnues, n'ont point encore d'expreſſion.

J'ai cité ces exemples d'égarement, comme les plus propres à montrer juſques à quel excès de déraiſon ou d'injuſtice peut s'emporter un peuple vif & ſenſible. Il n'en eſt point de plus digne d'être heureux que le

715

nôtre. C'eſt à lui à qui il ſeroit bon que meſſieurs les philoſophes priſſent la peine de parler, mais de parler en honnêtes gens, pour lui rappeler les principes & les devoirs propres à lui procurer une vie douce & paiſible.

C'eſt pour lui que, dans tous les momens, les miniſtres de la religion devroient s'efforcer de rendre utile & fructueux le miniſtère de la prédication. Qu'ils lui montrent ſes erreurs, qu'ils l'avertiſſent des périls où elles le conduiſent, qu'ils lui décele par quels moyens, pour quel objet on l'a tant abuſé ; enfin qu'ils faſſent le ſeptieme commandement de l'égliſe que je leur demande, & que ce commandement ſoit un dogme qui préſerve les nations de l'hypocriſie & de la rage des charlatans, des ambitieux, & des fourbes, la terre leur devra ſa gratitude éternelle.